

Louis Marie de Cormenin (1788-1868) et sa médaille subversive gravée en 1842 par Émile Rogat.

par Bernard Richard

Notre étude part ici d'une médaille frappée en 1842 par le médailleur Émile Rogat, en l'honneur de Louis-Marie de la Haye (on écrit aussi de Lahaye), vicomte de Cormenin (nom tiré d'un lieu-dit du Gâtinais), juriste au Conseil d'État dès 1810 et pamphlétaire qui fut aussi député, en particulier de Joigny. La médaille a été acquise récemment auprès d'un antiquaire de Montparnasse qui, comme beaucoup, ignorait tout de cette personnalité politique autrefois illustre. Émile Rogat (1799 - 1852) était un artiste reconnu, qui s'adonnait en particulier à la médaille commémorative (sur des événements importants de la Révolution, du premier Empire et surtout de la seconde République et du Printemps des Peuples de 1848) ainsi qu'à l'art du portrait (Descartes, Rouget de Lisle, Eugène Sue, Napoléon I^{er} et... Cormenin).

Sur une face de notre médaille, voici le profil bien reconnaissable de Louis-Marie de Cormenin, son visage marqué par des favoris fournis, avec indication de son nom et, en plus petit, de celui du médailleur.

Mais c'est l'autre face qui doit retenir l'attention. Y figure le Panthéon avec sa place ornée en son centre par la statue allégorique d'un personnage ailé, génie de la Renommée, distribuant des couronnes à la quarantaine de Grands Hommes qui l'entourent, vêtus de redingotes et non identifiables. Il s'agit pour l'essentiel de la représentation esquissée des personnages présents alors au Panthéon, quarante-deux dignitaires de l'Empire, civils ou



Cormenin tenant sa plume acérée.

militaires, que Napoléon y avait fait entrer peu après leur décès, avec en outre Voltaire et Rousseau accueillis sous la Révolution, et ... Cormenin.

Ainsi l'artiste fait-il entrer symboliquement et prématurément au Panthéon, en 1842 un Cormenin qui ne mourra qu'en 1868. En 1815 le monument était d'abord devenu basilique Sainte-Geneviève, puis, à partir du 26 août 1830, à nouveau et comme sous la Révolution, temple laïc consacré aux *Grands Hommes* honorés par la *Patrie reconnaissante*. C'est ce que précise l'inscription bientôt gravée sur la base du fronton sculpté par David d'Angers. Ce sculpteur a achevé le bas-relief, toujours en place, ornant le fronton en septembre 1837 ; il est composé, de part et d'autre du coq gaulois emblématique de la monarchie de Juillet, de personnages historiques ou anonymes et de figures allégoriques, des civils à gauche, des soldats à droite, guidés par le général Bonaparte, seul militaire identifiable.



La médaille, avers (photo Gérard OTT).

Mais l'essentiel, c'est le contexte qui accentue le caractère provocateur de la médaille ici présentée. La monarchie de Juillet, craignant des manifestations subversives de l'opposition républicaine à l'occasion de l'entrée d'un nouveau *Grand Homme* au Panthéon, ne fit entrer personne dans ce temple, laissé comme « monument du vide », a-t-on dit, sans les nouveaux hommages attendus. Ce n'est qu'en juin 1885, avec l'entrée triomphale de Victor Hugo, que la fonction d'un accueil tout à la fois laïc et sacré du Panthéon reprit son cours. Le monument fut longtemps « un véritable baromètre de l'état idéologique de la France » (expression de Maurice Agulhon), redevenant par exemple basilique Sainte-Geneviève début décembre 1851, satisfaction offerte par le prince-président à l'électorat catholique quelques jours après le sanglant coup d'État du 2 décembre 1851.

Nous ignorons la date précise de l'émission de cette médaille Cormenin de 1842, année du décès accidentel à Neuilly - le 18 juillet - de Ferdinand duc d'Orléans, fils aîné du roi Louis-Philippe.

Le roi des Français ne fit donc accueillir personne au Panthéon depuis sa réouverture laïque de 1830, se limitant à une cérémonie organisée fin juillet 1831 pour fêter le premier anniversaire des « Trois Glorieuses ». En revanche lors du décès de

personnalités politiques hostiles à son régime, le roi doit tolérer le spectacle des « enterrements-manifestations », sans oser une répression trop violente, compte tenu des circonstances : on a scrupule à tuer les participants à un enterrement.

Le phénomène de ces funérailles subversives a été largement étudié par Emmanuel Fureix, dans

*La France des larmes. Deuils politiques à l'âge romantique, 1814 - 1840*¹ alors qu'aupa-

avant Avner Ben Amos, dans *Le vif saisit le mort. Funérailles, politique et mémoire en France, 1789 - 1996*², avait présenté les funérailles d'État, officielles. Emmanuel Fureix a dénombré 33 funérailles politiques, ou politisées, hommages subversifs rendus à des opposants entre 1814 et 1840, libéraux, républicains et bonapartistes. Ces « deuils protestataires »

sont une des façons d'exister et de manifester dont dispose l'opposition républicaine sous la Restauration et la monarchie de Juillet ; ce

La médaille, revers (photo Gérard OTT)

mode d'action sera pratiqué encore sous le second Empire pour honorer par exemple à leur enterrement le chansonnier républicain Béranger (1857) ou Victor Noir, journaliste de *La Marseillaise* tué en janvier 1870 par un cousin de l'empereur.

Sous la Restauration les funérailles du général Foy, grand opposant libéral décédé en 1825, drainent une centaine de milliers de manifestants. Le 5 juin 1832, lors des obsèques du général Lamarque, chef de l'opposition républicaine et bonapartiste, des manifestants aussi nombreux et très organisés, dont certains sont coiffés du bonnet phrygien ou arborent des drapeaux rouges, tentent d'entraîner le convoi funèbre vers le Panthéon tout en chantant *La Marseillaise*. Cette tentative de « panthéonisation » sauvage se transforme en véritable insurrection républicaine, les 5 et 6 juin, avec barricades dans le centre et l'est de Paris, violents combats de rue et la mort de plusieurs centaines de manifestants, de soldats de ligne et de gardes nationaux, combats qui se terminent autour de l'église et du cloître Saint-Méry (« Un total de plus de huit cents victimes » selon Victor de Nouvion³).

1. – Éditions Champ Vallon, 2009.

2. – Éditions de l'EHESS, 2013, traduit de la version anglaise publiée en 2000.

3. – *Histoire du règne de Louis-Philippe I^{er}*, tome troisième, éditions Didier et Cie, 1859, p. 9 à 34.

L'entrée de Louis-Marie de Cormenin au Panthéon, en 1842, ne prend pas la même forme et n'est que symbolique, ne serait-ce que parce qu'elle se situe vingt-six ans avant le décès effectif du personnage ; il s'agit d'un hommage anticipé, « anthume » pourrait-on dire et non pas posthume. Mais cette « panthéonisation », certes fictive, d'un des principaux opposants à la monarchie de Juillet, redoutable pamphlétaire, s'inscrit bien dans le registre oppositionnel et conflictuel étudié dans *La France des larmes*, certes ici sous une forme différente. Elle est hautement subversive ; c'est une vraie provocation du pouvoir nargué par cette image, tout comme le sont les divers enterrements-manifestations évoqués ou les pamphlets du personnage figuré sur la médaille : autant de critiques directes et hardies contre la conduite du roi Louis-Philippe. Ce roi subit certes d'autres affronts, comme la gravure du caricaturiste Philippon qui métamorphosa le royal visage en poire, ou celle d'un dessinateur inconnu qui fait du monarque un coq gaulois dressé sur une barricade face à la « sainte en poule » - poule figurant la Sainte Ampoule conservée dans la basilique de Saint-Denis et utilisée pour le sacre des rois de France depuis Clovis, selon la légende.



Le coq cococo convoitant la S^{te} en poule.

Caricature des années 1830 ou 1840 : « Le coq cococo convoitant la Sainte en poule » (coll. personnelle, photo Odile).

Louis-Marie de la Haye, vicomte de Cormenin depuis 1826 sur autorisation de Charles X, fut en son temps, surtout sous la monarchie de Juillet, un personnage de premier plan dans divers domaines mais c'est l'art du pamphlet qui nous retient ici, art qui se trouve comme illustré par la médaille d'Émile Rogat. Par ses nombreux pamphlets acides, souvent signés sous le pseudonyme de Timon, Cormenin attaqua vivement Louis-Philippe et sa famille, dénonçant en particulier la charge financière excessive que cette riche famille régnante faisait peser sur le Trésor Public et donc sur les citoyens et leurs impôts, avec de nombreuses comparaisons avec les souverains antérieurs ou avec des souverains étrangers. Son pamphlet le plus fameux, *Lettre sur la liste civile*, publié en 1831, aboutit à faire baisser d'un tiers le montant prévu pour l'entretien du roi des Français, 12 millions de francs au lieu de 18 millions (« ... une incompréhensible liste civile de *dix-huit millions*. La stupeur fut d'autant plus grande qu'il y avait eu de bonnes gens qui s'étaient imaginé qu'un roi bourgeois possesseur d'une immense fortune, riche de 5 millions de rente, pourrait, à toute force, se passer de liste civile. ») Ajoutons chez ce pamphlétaire un procédé habile et redoutable : il limitait toute édition d'un tel libelle à mille exemplaires et actualisait chaque nouvelle édition - d'à nouveau mille exemplaires - en ajoutant d'autres critiques, complémentaires². Ainsi la *Lettre sur la Liste civile*, devenue par ajouts successifs les *Lettres sur la Liste civile et sur l'apanage*, atteignit-elle sa 17^e édition en 1837. Ces éditions des *Lettres* furent donc enrichies de nouvelles flèches, lancées en particulier contre les divers enfants du roi-citoyen, peu à peu bénéficiaires eux aussi de belles dotations, depuis le duc d'Orléans jusqu'au duc de Nemours. Le ton est vif, ironique et irrespectueux. Ainsi dans l'ajout relatif au duc de Nemours écrit-il en février 1837³ :

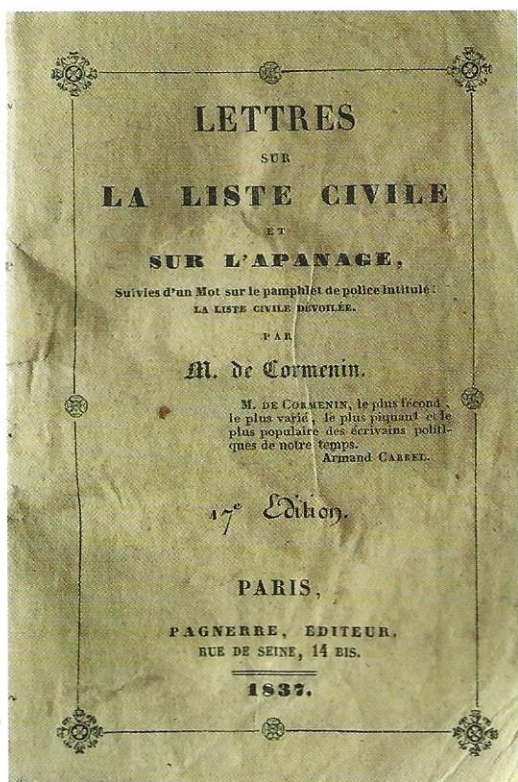
« Aujourd'hui, tout est permis, excepté ce qui n'est pas permis, et la liberté de la presse existe particulièrement pour les écrivains politiques, mais à la condition ou de n'en pas user du tout, ou de n'en user que comme les ministres veulent qu'on en use. Aimable et vaillante liberté ! [...] Voilà tout simplement où nous en sommes. Malheur donc à ceux qui défendent les libertés du peuple, malheur ! »

Cormenin, se sachant piètre orateur, s'exprima ainsi efficacement par l'écrit, avec ses libelles caustiques et percutants.

Il fut aussi « un des pères-fondateurs du droit administratif » français, voire pour certains « le père-fondateur ». Brillant juriste, il fut très actif au sein du Conseil d'État depuis le premier Empire jusqu'au second, de 1810 à sa mort en 1868 avec des interruptions de carrière quand il était élu comme député, car il refusait généralement,

2. – Christophe Voilliot, « Cormenin et la formalisation du droit de l'élection », *Revue d'histoire du XIX^e siècle* n° 43, 2011, p. 77 à 93.

3. – *Lettres...*, p. 128-129.



Lettres sur la Liste civile, 1837, 17^e édition, (collection personnelle).

par déontologie personnelle, le cumul des fonctions. Cependant ce n'est ni son activité de parlementaire, ni ses fonctions de juriste qu'illustre notre médaille, pas plus que ses tentatives de jeunesse dans la poésie élégiaque ou de circonstance (avec ses louanges courtisanes adressées à Napoléon).

Sa carrière politique fut remplie de postures paradoxales. Membre du Conseil d'État où il est déjà reconnu comme spécialiste de la jurisprudence administrative, il démissionne quand il est élu député d'Orléans, en avril 1828, comme royaliste, mais son orientation libérale et légaliste lui fait voter l'« Adresse des 221 » qui aboutit à la chute de Charles X fin juillet 1830. Il renonce à son siège de député en août 1830 pour se représenter en juillet 1831 comme candidat républicain ré-

solument hostile au nouveau régime : il est élu dans plusieurs circonscriptions, comme en 1828, et choisit l'arrondissement de Belley, dans l'Ain. Il bénéficie alors aussi des voix de l'électorat légitimiste qui regrette les rois Bourbons et qui refuse de légitimer l'avènement de Louis-Philippe, le « roi des barricades », l'« usurpateur », le « fils de l'assassin ». Préférer voter pour ce Cormenin qui siègera à l'extrême gauche de la Chambre plutôt que pour un « ministériel », c'est jouer l'alliance alors classique des blancs et des rouges contre les tricolores. Il fut par la suite plusieurs fois élu député comme opposant à la nouvelle dynastie. Après avoir choisi Belley en 1831, il opte ensuite pour Joigny en juin 1834 et son mandat y est renouvelé en novembre 1837, mars 1839 et juillet 1842. Certes la très riche famille de son épouse (depuis 1819) Justine née Gillet s'est établie dans le Jovinien, avec terres et forêts en particulier à Senan (avec le château de Chailleuse) et à Villiers-sur-Tholon, ce qui contribue à expliquer son choix de la circonscription de Joigny. On peut le dire Jovinien par alliance et la ville de Joigny sait toujours qu'elle doit aux familles Gillet et Cormenin le Belvédère, beau point de vue aménagé sur la côte Saint-Jacques et dominant la ville, l'Yonne et le Montholon. Xavier François-Leclanché dans *Les gens de Villiers-sur-*

*Tholon de 1830 à 1871*⁴, a détaillé cet enracinement local de Louis-Marie de Cormenin, comme député, conseiller général et conseiller d'arrondissement.

Cependant voici le candidat battu en août 1846, en partie parce que sa ligne politique déconcerte : il est à la fois député républicain siégeant à l'extrême gauche et ardent défenseur de l'indépendance de l'Église face au pouvoir civil. Il trouve une revanche dans la Révolution de février 1848 : le gouvernement provisoire le nomme conseiller d'État dès le 27 février et même président du Conseil d'État le lendemain. Il est ensuite élu représentant du peuple (nouvelle appellation des députés) à l'Assemblée constituante de la seconde République, en avril 1848, et démissionne alors à nouveau du Conseil d'État. Il avait été depuis longtemps un ardent partisan du suffrage universel [masculin]. La démarche idéologique et le plaidoyer éloquent en faveur de l'adoption (ou du rétablissement) de ce suffrage, en particulier lors de la campagne des banquets de 1847 et début 1848, furent surtout l'œuvre d'Alexandre Ledru-Rollin, bientôt ministre de l'Intérieur dès la constitution du Gouvernement Provisoire, le 25 février 1848. Il est généralement présenté comme le responsable, l'instigateur de l'adoption du suffrage universel par la seconde République. Mais la mise en œuvre de ce mode de scrutin, avec la rédaction du décret du 5 mars 1848 et de ses instructions d'application ultérieures, revient quant à elle sans doute à Cormenin, juriste expérimenté, techniquement bien formé par sa longue pratique juridique et parlementaire.

Membre et un temps président du Comité de Constitution chargé de préparer la constitution républicaine de 1848, Cormenin se retire de ce comité quand ses points de vue, très arrêtés, ne sont pas suivis par la majorité de ses collègues ; il abandonne même



Ledru-Rollin, né à Paris en 1808. Gouvernement Provisoire Proclamation du suffrage universel, 1848 (collection personnelle, photo Gérard Ott).

en avril 1849 l'Assemblée législative pour siéger à nouveau au Conseil d'État où il préside la section du contentieux. Parallèlement, il publie encore des pamphlets, cette fois pour défendre la République contre le Prince-Président en 1850 et 1851. Refusant le coup d'État du 2 décembre 1851 qui dissout par décret le Conseil d'État, il signe avec dix-huit de ses collègues une vive protestation... pour finalement accepter en juillet 1852 de siéger à nouveau dans cette institution rétablie dès janvier. Il ne joue plus alors de rôle politique actif et se consacre au droit administratif, domaine dans lequel il multipliait les rapports et ouvrages savants depuis le Premier Empire.

Ce riche aristocrate, issu d'une illustre famille et dont le parrain et la marraine avaient été en 1788 le duc de Penthièvre (un descendant de Louis XIV et de Madame de Montespan) et la princesse de Lamballe, amie de Marie-Antoinette, a une carrière atypique, en dents de scie. Son alternance entre le Conseil d'État et le Parlement et ses votes et adhésions d'allure contradictoire traduisent surtout un esprit indépendant et contribuent à expliquer l'oubli relatif dans lequel tomba assez tôt.

Sa trajectoire politique est ainsi résumée, avec une ironie certaine, par Vincent Wright dans *Le Conseil d'État sous le second Empire*⁵ :

« Il fut tour à tour *impérialiste* (sous le premier Empire), *légitimiste* (quand la branche aînée des Bourbons occupait le trône), *républicain* (sous la monarchie de Juillet)... Pendant les élections de décembre 1848 il sembla revenir à son *impérialisme* d'autrefois et appuya Louis-Napoléon [mais] déchança rapidement et en 1850 et 1851 produisit une série de pamphlets dans lesquels il défendait la *République* contre le Prince-Président. Le 2 décembre 1851, il fut parmi les signataires de la protestation du Conseil d'État contre le coup d'État. Il retourna au Conseil à la fin de juillet 1852 et y demeura, jusqu'à sa mort, silencieux, courtois et peu fécond »⁶. Ce ralliement de fait de Cormenin à un Louis-Napoléon Bonaparte bientôt empereur et honni par les républicains comme parjure et tyrannique acheva de le faire oublier, malgré son passé un certain temps républicain - à la fois républicain et clérical. Mais on trouve en 1858, chez son biographe précoce Eugène de Mirecourt, un tout autre jugement, repris plus tard par Xavier François-Leclanché⁷ : « Monsieur de Cormenin n'a jamais été sérieusement légitimiste, ni démocrate, ni bonapartiste. Il est du parti de la France ».

Finalement c'est surtout grâce à ses pamphlets virulents publiés contre la monarchie de Juillet que son souvenir s'est maintenu, au moins dans la mémoire des historiens, et la médaille présentée ici s'inscrit tout à fait dans le même registre que les écrits hardis de ce grand polémiste un peu, voire trop, oublié.

5. - Éditions Armand Colin, 1972.

6. - *Le Conseil d'État sous le second Empire* p. 75 et 76.

7. - *Les gens de Villiers-sur-Tholon de 1830 à 1870*, p. 112.

Soulignons cependant que cette personnalité originale, riche et atypique, n'a pas encore fait l'objet de solides travaux de recherche chez les universitaires, si l'on omet ceux du professeur de droit et homme politique du parti radical Paul Bastid, ainsi que, récemment et pour certains aspects seulement, du politologue Christophe Voilliot, de l'université de Paris-Ouest-Nanterre.

Bibliographie:

Sur Louis de Cormenin existent trois brèves biographies toujours accessibles qui se complètent ou se répètent : Paul Bastid (homme politique et juriste éminent de la fin de la III^e République, de la Résistance et de la IV^e), *Un juriste pamphlétaire Cormenin précurseur et constituant de 1848*, éditions Hachette, 1948 ; Jean-Jacques Coltice (directeur du *Courrier de Bourg-en-Bresse et des pays de l'Ain* jusqu'en 2006), *Cormenin, apôtre du suffrage universel. 1848, la république en marche vers la démocratie*, éditions L'Harmattan, Paris, 2011 ; Paul Marq (professeur agrégé d'histoire enseignant à Orléans puis à Montargis jusqu'en 2006), *Louis-Marie de Cormenin (1788-1868). Juriste, pamphlétaire, bâtisseur de la démocratie en France et bienfaiteur du Gâtinais*, édité par la Société d'Émulation de l'arrondissement de Montargis, collection *Les biographies gâtinaises*, Montargis, 2009, diffusé par les éditions de l'Écluse. On sent dans ces deux dernières biographies l'éloge d'un héros local (Bugey ou Gâtinais) par des érudits locaux. Ajoutons que, plus près de nous, Cormenin bénéficie de quelques pages de Bernard Fleury, président d'honneur de l'ACEJ, dans *L'Écho de Joigny* n° 62, 2005, pages reprises dans *La Vie publique à Joigny de la Révolution à la Belle Époque*, éditions ACEJ, Joigny, 2005. Enfin dans *Les gens de Villiers-sur-Tholon de 1830 à 1870*, Perform-Éditeur, 2012, Xavier François-Leclanché, autre ancien président de l'ACEJ, a publié des pages sur l'action locale et nationale de Cormenin, qu'il qualifie de « grand Villarois » [grand homme de Villiers-sur-Tholon]. Comme électeur, c'est bien à Villiers-sur-Tholon qu'était domicilié notre personnage depuis 1828.

Les recherches de science politique engagées par Christophe Voilliot, docteur en science politique et maître de conférences à l'université de Paris-Ouest-Nanterre, sont très prometteuses. Ce chercheur, très actif dans la *Revue d'histoire du XIX^e siècle* (une trentaine de comptes-rendus depuis 2003), arpente fréquemment le terrain icaunais, dont il est originaire : par exemple il a repris et développé l'article déjà cité de 2011 (*Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 43, p. 77 à 93) dans un récent ouvrage, *Le Département de l'Yonne en 1848. Analyse d'une séquence électorale*, Éditions du Croquant, Vulaine-sur-Seine, 2017. On peut espérer que grâce à lui ou à un de ses collègues ou disciples, Louis-Marie de Cormenin bénéficiera un jour du maître-livre qu'il mérite, livre actualisant et complétant celui de Paul Bastid, de 1948.

On connaîtra mieux alors sa carrière administrative contestée de sous-préfet sous le premier Empire. On pourra préciser les attachements politiques successifs de cet homme dont son contemporain Eugène de Mirecourt disait en 1858 qu'il était simplement « du parti de la France » - ce qui restait une analyse un peu courte. On saura mieux le rôle qu'il joua au Conseil d'État et s'il fut « le père-fondateur » ou « l'un des pères-fondateurs » du droit administratif français. Seront aussi éclairées ses idées et précisé son rôle de constitutionnaliste sous la monarchie de Juillet et la seconde République, comme « père » ou non du suffrage universel, de la loi électorale de 1848 et de la constitution si mal aimée de cette seconde République. Futur travail pour un historien de la vie politique au XIX^e siècle ayant une forte formation juridique, a-t-on dit.



A Merlange

Cuirasse ou peau de bête ? Couvercle de cuisinière monté sur panneau de bois (coll. part.). À la suite d'une explosion chez un voisin, ce couvercle de gazinière atterrit dans le jardin de l'abbé qui le transforma en œuvre d'art.

Art brut jovinien les « Gadoues » de l'abbé Merlange

par Elisabeth Chat & Jean-Luc Dauphin

L'abbé André Merlange, figure jovinienne et archéologue reconnu à qui *L'Écho de Joigny* a rendu hommage en 2011¹, est né en 1918 à Auxerre, à proximité de l'église abbatiale Saint-Martin-lès-Saint-Marien, sur la rive droite de l'Yonne. Il y fit ses premières armes d'archéologue et d'historien : dès l'âge de six ans, il découvrait autour de l'église des monnaies, des tessons et il aimait dire que sur les portes en bois de sa ferme, on trouvait des traces de tirs prussiens.

Avant d'être prêtre, André Merlange fut, en autodidacte, restaurateur d'objets d'art. Il prit aussi quelques leçons de peinture, poussé par une amie qui avait décelé ses dons artistiques. Mais l'abbé ne poursuivit pas dans cette voie. Pourtant, de cette habileté manuelle, lui est resté un vrai talent pour le emploi ou le détournement artistique d'objets mis au rebus, dans une démarche s'apparentant à l'art brut.

L'abbé classait ce qu'il dénommait ses « gadoues », issues des fouilles archéologiques et des décharges environnantes, et leur attribuait des étoiles de une à cinq sans jamais leur donner de titre.

C'est cet aspect méconnu et parfois facétieux de l'œuvre du Père Merlange que nous présentons ici, à partir des souvenirs de son disciple Gilles Lahuec, des notes de notre vice-président Michel Gouy et des photographies de notre complice Ange Bizet.



1. – *L'Écho de Joigny* n°72, p. 5 à 15, 2012



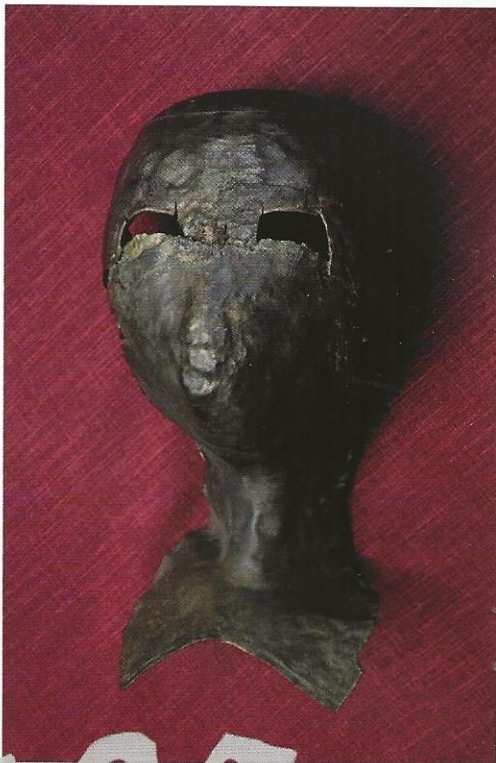
Masque, cuivre martelé et repoussé, surmonté d'une tête de brosse à dents en os arasée et oreilles en bouchons de flacons de parfum (coll. part.).



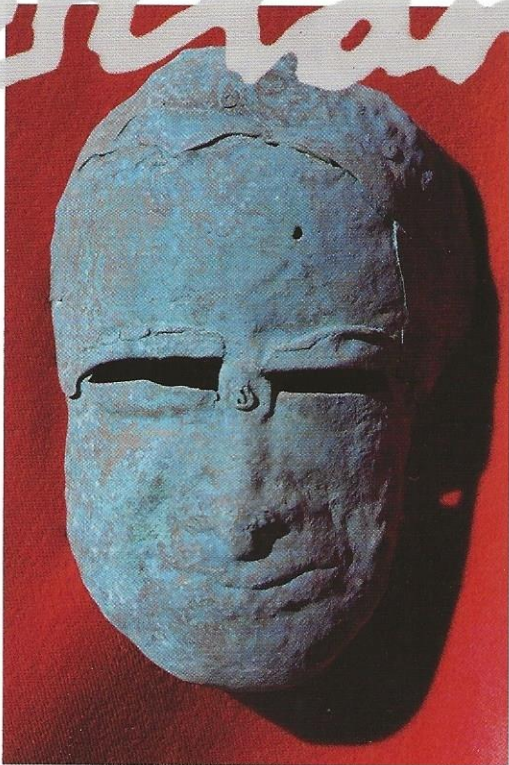
Bouclier viking, ci-devant couvercle de soupière, métal patiné, 2008 (coll. part.).



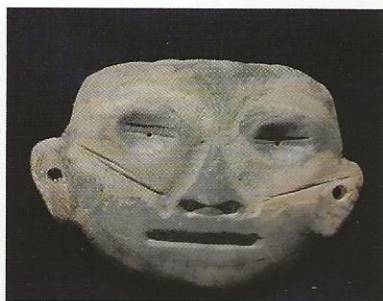
Boucle de ceinturon à entrelacs
d'inspiration nordique ou viking,
aluminium repoussé et patiné (coll.
part.).



Dame d'airain, cuivre martelé et repoussé (coll. part.).



Masque, cuivre patiné (coll. part.).



Masque d'inspiration précolombienne, pierre
calcaire patinée (coll. part.).

DEFENSE
AUX CYCLISTES
de CIRCULER sur
LES TROTTOIRS

Devinette

par Elisabeth Chat

Qui saura dire où se trouve ce panneau qui défend aux cyclistes de circuler sur les trottoirs ?

Et qui saura déchiffrer l'information quasi subliminale que cette défense cache à demi ? Ce panneau constitue un vrai morceau de petit patrimoine, car il nous renseigne sur des temps révolus et sous une forme très modeste, il est le témoin historique d'une pratique disparue.

Un indice ? Il servait à avertir de l'obligation de régulation et de paiement des entrées de denrées à l'entrée des villes.

Un autre indice ? La plupart d'entre eux étaient signalés par des bornes de pierre. Il en subsiste une, par exemple, à l'entrée d'Auxerre, lorsque l'on vient de Joigny, à gauche, dans le haut de l'avenue Charles de Gaulle entre les bâtiments du Conseil départemental et du siège régional d'une banque.

Encore un indice ? Ils ont définitivement disparu par la loi du 2 juillet 1943.

Allez, cette fois, vous avez trouvé ! Il s'agit de la limite de l'octroi, bien sûr. Et ce panneau de bois est accroché solidement sur un des piliers de l'hôtel particulier *La Gobine*, au feu rouge à l'intersection de l'avenue Roger Varrey et de la rue du Chevalier d'Albizzy, à Joigny.

Souhaitons que la peinture et son support soient assez résistants pour l'indiquer longtemps.



Association culturelle et d'études de Joigny



Vie de l'association

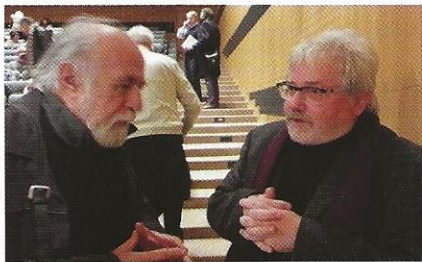
Moments partagés de 2017

Conférence du 21 février

Jean-Marc Berlière. La science contre le crime ?



Portrait-montage effectué par Photomaton lors d'une exposition aux Archives nationales : « Fichés » dont J.M. berlière était le commissaire scientifique.



Georges Ribeill et Jean-Marc Berlière.

Naissance, espoirs et illusions de la police technique et scientifique.

Professeur émérite de l'Université de Bourgogne, Jean-Marc Berlière est spécialiste de l'histoire de l'institution et de la société poli-

cières en France (xix^e et xx^e siècles). Il s'intéresse notamment à la place des Institutions policières dans l'État, de leurs rapports au politique et à la société.

Le succès médiatique, voire la passion suscités par des séries comme *les Experts* qui mettent en scène des « policiers de laboratoires » capables avec les progrès de la science, des instruments et techniques sophistiqués, de résoudre les affaires criminelles les plus complexes, dénotent une remarquable continuité : celle d'une illusion qui remonte à la fin du xix^e siècle quand Bertillon, Reiss, Stockis, Vucetich, Ottolenghi, Gross et autres Galton mirent au point de façon empirique ce qui devait devenir la « Police technique et scientifique » et la « criminalistique ».

C'est sur ce « moment » particulier qui touche le monde entier du Bengale à l'Argentine, et plus particulièrement l'Europe que Jean-Marc Berlière s'est proposé de revenir. Une époque oubliée qui présente pourtant beaucoup de points communs avec la nôtre.

L'obsession de la récidive et la nécessité de mettre au point un système d'identification efficace permettant de distinguer les « criminels d'habitude » des criminels de hasard, sont à l'origine, à partir de 1880, de différentes techniques d'identification (anthropométrie, dactyloscopie...).

Ces novations, cette intrusion de la science dans l'enquête judiciaire sont aux origines de ce que l'on va appeler la « police scientifique » à la source d'une illusion : la science permettrait donc de vaincre le crime par la certitude que les coupables n'échapperaient pas à la justice. Bertillon, considéré comme le père de cette science est alors célébré à l'égal de Pasteur. L'un par ses découvertes (microbes, vaccination) semble promettre un monde sans maladie, l'autre — par l'identification de criminels que rien ne permettait de soupçonner — un monde sans crime. En dépit de quelques succès spectaculaires, la police technique et scientifique démontra rapidement ses limites, mais aussi sa part d'ombre...

Cette soirée rencontra un succès mérité.

Venus de tout le département, des professionnels spécialistes de la Police, de la Gendarmerie, de l'Identité judiciaire, de la médecine légale, mais aussi des historiens, des chercheurs, des élus ou de simples auditeurs, au total près de 200 personnes, sont venues écouter et applaudir ce conférencier, à la fois chevronné et volubile, au discours clair et accessible à tous.

Les questions de la salle furent nombreuses et Jean-Marc Berlière prolongea volontiers la soirée par une séance de dédicace et d'échanges avec le public.

Conférence du 17 mars

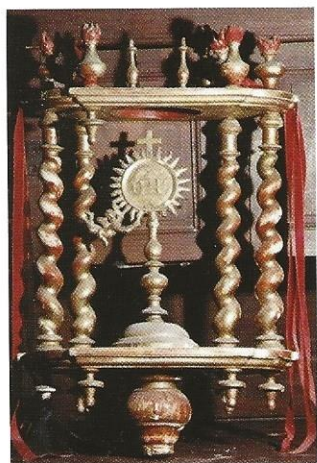


Premier feuillet du registre de la Confrérie de Saint-Honoré de Sens (ADY, F410)

Jean-Luc Dauphin. Confréries de métiers et confréries de dévotion dans le nord de l'Yonne

On ne présente plus notre vice-président, Jean-Luc Dauphin, linguiste et historien, enthousiaste conférencier passionné de nos terroirs icaunais. Il s'attache à faire revivre nombre de personnages du passé, nous les rendant ainsi très proches et très vivants. Il a abordé, lors de cette conférence, un sujet non encore traité dans l'Yonne, les confréries.

Durant des siècles, les confréries ont constitué un espace privilégié de la vie de nos ancêtres, à la jonction du spirituel et du social, rassemblant avec une ferveur partagée les paroissiens de nos villages et de nos bourgs dans l'expression des fondamentaux de leur foi ou



Bâton de procession du Saint-Sacrement, Chitry (Yonne).

autour de la dévotion à un saint patron de corporation et des célébrations festives qui l'accompagnaient. La dénomination commune de « confrérie » ne doit d'ailleurs pas cacher la riche diversité des fondations et les multiples nuances de pratiques qui ont dû et su évoluer au fil des temps. L'étude de ces sociétés constitue un apport précieux à l'histoire des mentalités, tant par la connaissance des réseaux de sociabilité que pour celle des pratiques religieuses.

Jusqu'ici, nos pays d'Yonne sont curieusement restés à l'écart des grands chantiers de recherches historiques sur les confréries et la bibliographie régionale du sujet se réduit à fort peu de choses, hormis quelques notes « folkloristes », rarement étayées de sources et de documents. Sans prétendre y remédier, Jean-Luc Dauphin propose un premier état de la question, visant à inciter les chercheurs à engager la collecte et l'étude des archives subsistantes de multiples confréries de métier ou de dévotion qu'ont connues nos villages¹.



Bâton de confrérie Saint-Vincent de Marsangy ph. E. Chat.

Salon des ateliers d'art plastique du 25 au 31 mai

Jean-Pierre Reynord, commissaire. Amateur éclairé, passionné de peinture



Sylvie Auvray-Comin, Golden girl



Martine Bougreau, Tigre des neiges



Pascal Clément, Sans titre.

depuis l'enfance et peintre lui-même, a illustré nos publications, et se dévoue à l'animation des Ateliers peinture de l'ACEJ depuis 1998. Sa fine connaissance de l'histoire de l'art l'a amené à expertiser à plu-

sieurs reprises et à monter nombre d'expositions, en particulier pour l'A.C.E.J.

Le salon 2017 fut ouvert tous les après-midis du 25 au 31 mai, à la salle basse du château des Gondi.

1. – Jean-Luc Dauphin, *Confréries de métiers et confréries de dévotion dans le nord de l'Yonne*. Les Amis du Vieux Villeneuve-sur-Yonne, 2014.

Conférence du 24 mai

Bernard Richard, Henri Loup, agriculteur et député radical-socialiste pour la circonscription de Joigny de 1892 à 1919

Bernard Richard est agrégé d'histoire. Ses travaux portent sur l'emblématique de la République, l'Église et l'État dans le département de l'Yonne ainsi que sur les cloches d'églises – et de mairies. Enraciné dans l'Yonne depuis la fin des années 1970, il écrit des articles et anime des conférences pour plusieurs associations historiques du département.



Bussy-en-Othe, carte postale Karl Guillot, 1906



Le conférencier, en action.

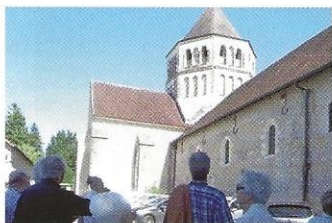
Pendant plus d'un quart de siècle, fin XIX^e-début XX^e, le député de la circonscription de Joigny, un radical-socialiste aujourd'hui bien oublié,

fut un agriculteur de Bussy-en-Othe. Peu actif à la Chambre et pourtant réélu pendant six législatures, Henri Loup ne fut pas un homme d'appareil, et, anticlérical actif, il fut aussi franc-maçon. Il illustre localement la conquête des campagnes par la République, une conquête engagée par Gambetta, le créateur du Ministère de l'agriculture et du Mérite agricole.

Sortie du 18 juin

Visite de l'église Saint-Cydroine

Alain Villes, conservateur honoraire du patrimoine au Musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye, est un archéologue de terrain et un passionné d'architecture religieuse médiévale. Il mène depuis 1972 des recherches en Lorraine et Bourgogne, avec enthousiasme.



Par une belle journée de printemps et de forte chaleur, après un déjeuner animé au restaurant *Les Rives de l'Yonne* de Laroche, Alain Villes nous fit partager sa passion du patrimoine icaunais en nous faisant visiter la coquette église romane de Saint-Cydroine, seul témoin d'un prieuré des XI^e et XII^e siècle dépendant de La Charité-sur-Loire.

Vente de livres des 8 & 9 juillet



L'équipe et les acheteurs, (ph. Patrick Moret)

C'est sous la houlette de notre intrépide et très impliqué vice-président Michel Gouy que l'ACEJ a proposé, les samedi 8 et dimanche 9 juillet, une vente de livres, tous thèmes confondus, au profit des Amis du Christ-Roi, à la cure de Migennes. Chacun pouvait emporter de la bibliothèque, pour 5 à 10 €, le nombre de livres de son choix.

Conférence du 1^{er} octobre

Jean-Luc Dauphin. Monsieur Vincent chez nous



Vitraill de St-Vincent Depaul (église St-Thibault, Joigny, détail)

L'église était pleine pour accueillir notre vice-président Jean-Luc Dauphin, lors de sa conférence sur Vincent Depaul, conférence qu'il anima dans l'église Saint-Jean-Baptiste, celle-là même que fréquenta le prédicateur et précepteur des enfants des Gondi. Le contenu de cette conférence est proposé en page 7. de ce bulletin.

Conférence du 29 novembre

Ange Bizet. Enrichir la langue Française

Ange Bizet, membre du collège d'experts du ministère des affaires étrangères, a fait salle comble, mercredi 29 novembre 2017, à la Halle-aux-Grains, où la langue française était à l'honneur.



Le public est venu nombreux écouter cet amoureux de la langue qu'est Ange Bizet. Chacun est reparti plus riche de connaissance concernant le dispositif mis en place pour élaborer un langage conforme à notre langue afin qu'elle reste vivante et adaptée à la société moderne.

L'orateur a fait le choix de traiter de la formation des mots nouveaux, conformément aux règles du français, sans s'étendre sur la syntaxe. Il a été question

des organismes officiels, de leur fonctionnement et de leur rôle. Des commissions proposent des alternatives à l'introduction sauvage, pour des raisons techniques ou commerciales, de mots ou formules, le plus souvent anglais, parfois peu conformes d'ailleurs à leur langue d'origine (franglais ou globish).

Le conférencier a distribué à toute l'assistance de nombreux documents, brochures, ouvrages officiels et indiqué le site www.franceterme.culture.fr, véritables outils de recherche d'équivalents aux formules abusives imposées par les médias ou les affaires.



D'autre part, notre association a participé, le 4 avril au salon du livre de Toucy et le 15 octobre, à celui de Migennes. Les salons du livre, s'ils ne font pas toujours recette, offrent toujours la possibilité d'échanger avec les visiteurs amateurs de livres et permettent de faire connaître l'association et de diffuser ses publications.

Nos activités hebdomadaires d'Arts plastiques se perpétuent à la Halle-aux-Grains :

Le lundi : Atelier peinture encadré par Jean-Pierre Reynord.

Le mercredi : Atelier pastel encadré par Isabelle Darnis

Le jeudi : Atelier peinture encadré par Martine Bougreau et Jean-Pierre Reynord.

Le groupe de recherches *Monuments remarquables*, au cimetière de Joigny, est toujours somnolent. Qui veut le réveiller sera le bienvenu.

Les groupes de recherches dans les archives :

1 - Groupe Registres paroissiaux : Les activités de collecte dans les registres paroissiaux ont repris. Les personnes intéressées se retrouvent le mercredi de 14 h. à 17 h. à la Médiathèque.

2 - Groupe Archives ACEJ : Il s'agit d'inventorier, classer et numériser les documents d'archives que nous possédons, puis d'en publier l'inventaire sur notre site. Toujours à faire.

3 - Maisons de caractère à Joigny : Il s'agit d'inventorier, et de signaler par un petit panneau les maisons de caractère de Joigny. Sur une idée de Pierre Vajda, premier à mettre le pied à l'étrier avec le bel Hôtel Badenier...

Les « invariants » de l'ACEJ :

L'édition, cette année, de deux ouvrages :

- *L'Écho de Joigny* n° 77 en juillet

- La réédition du petit guide de Joigny, revu et augmenté, sous le titre *Découvrir Joigny, petit guide illustré à l'usage des visiteurs et des curieux*.

L'assemblée générale ordinaire se tint le 13 février 2017 et vota, entre autres, le programme des activités et la composition de son Conseil d'Administration de 2018.

Composition du Conseil d'Administration

Président d'honneur : **Bernard Fleury**

Bureau :

Présidente :	Elisabeth Chat
Vice-président, délégué aux publications et au Joigny d'Or :	Jean-Luc Dauphin
Vice-président, section Arts plastiques :	Jean-Pierre Reynord
Vice-président à l'animation :	Michel Gouy
Secrétaire générale :	Renée Bertiaux
Secrétaire adjointe :	Martine Bougreau
Trésorière :	Françoise Poux
Trésorière adjointe :	Colette Quentin
Massier :	Bernard Burguet

Conseillers d'administration :

Mmes et MM. Renée Bertiaux, Ange Bizet, Martine Bougreau, Suzanne Breuillet, Bernard Burguet, Michelle Cassemiche, Elisabeth Chat, Maryse Cordier, Jean-Luc Dauphin, Françoise Gentien, Jacqueline Koropoulis, Marc Labouret, Gilles Lahuec, Gérard Laveau, Françoise Poux, Colette Quentin.

Administrateurs honoraires :

Mme Mauricette Gautrin et M. Jean Neige.

Groupes de travail et administrateurs délégués pour 2017 :

Ateliers Arts plastiques :	Jean-Pierre Reynord , Martine Bougreau, Bernard Burguet, massier
Voyages et visites :	Maryse Cordier , Colette Quentin.
Recherches-publications :	Jean-Luc Dauphin , Elisabeth Chat.
Archives :	Gérard Laveau , Françoise Poux
Registres paroissiaux :	Renée Bertiaux, Maryse Cordier, Jacqueline Koropoulis, Françoise Poux.
Distribution Écho :	Maryse Cordier, Michel Gouy, Françoise Poux.



2017 - 2018

Bruno Chiesa

Georges Napoli

Gilbert Laurence

Elisabeth Nicot

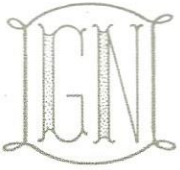
Marie-Thérèse Millet

Hélène Bourgeois

Andrée Alexandre

Simone Fayadat

In memoriam



Georges Napoli, 22 octobre 2017

Né en Algérie, à Tipasa, en 1925, Georges Napoli suivit les cours des Beaux-Arts à Alger où il travailla comme peintre en bâtiment, en lettres et décorateur.

À son arrivée d'Algérie à Paris en 1962, salarié chez un publiciste, il apprit les techniques du trompe-l'œil, du faux marbre, de la composition d'affiches et des décors de cabaret. Jovinien dès 1963, il fut employé comme chef d'atelier aux services municipaux. Retraité en 1986, alors sollicité par le Président Macaisne, il s'investit sans relâche comme animateur à l'ACEJ où il exposait sa peinture depuis 1984. Il prit alors la suite de l'animation de Jean-Marie Carrière et ne manqua aucun salon qu'il anima bientôt.

« Ce salon est avant tout son salon, et il tient à ce que le spectacle soit vraiment à la hauteur de son engagement et des espérances qu'il y met », écrit de lui Jean-Paul Delor en 2009, pour qualifier son investissement.¹

Il rencontra dans les salons icaunais un certain succès et nous eûmes encore le bonheur de le compter parmi nos exposants du salon de mai 2017.

Il s'est éteint à 92 ans. Ses obsèques ont réuni ses amis en l'église Saint-André.

L'atelier peinture

1. – Échos de Joigny n° 69, 2009.



Dr Gilbert Laurence, 27 février 2018

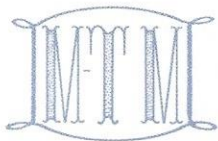
Le Docteur Laurence, bien connu des Joviniens, est décédé à 82 ans lors du violent incendie accidentel de sa maison dans la nuit du 27 février dernier.

Médecin généraliste, il s'était installé dans le Migennois en 1970. Il était apprécié pour sa disponibilité et son écoute. Lors de ses visites chez ses patients, il n'était pas rare qu'ils lui proposent un thé à la menthe, spécialement préparé sans sucre pour lui. Il aimait ces moments de convivialité se faisant alors pour eux tour à tour conseiller ou confident. Ce goût pour cette boisson lui était venu alors qu'il effectuait son service militaire en tant que jeune médecin à la Légion. Il ne soignait pas seulement les militaires mais aussi parfois « les hommes bleus », fiers bédouins du Sahara central, appelés ainsi car leur chèche teint à l'indigo déteignait sur leur visage. Il était très impressionné par leur courage et leur résistance à la douleur lorsqu'il leur prodiguait des soins. Les paysages du désert sont aussi restés très présents à son esprit.

Peut-être lui rappelaient-ils par leur austérité ceux de son Jura natal. Né le 29 août 1935, il a grandi sur le plateau de Nozeroy, non loin de Mouthe, village le plus froid de France. Cette région est réputée pour la densité et la qualité de ses forêts de sapins dont certains atteignent plus de 50 mètres de haut. Pendant les vacances, il aimait aider ses oncles à s'occuper des vaches ou à travailler dans les champs de la ferme familiale de La Latette, entre Nozeroy et Mouthe.

Ancien externe des hôpitaux de Paris, il a implanté d'abord son cabinet de consultations en région parisienne, à Anthony, durant quelques années avant d'en faire construire un à Cheny. Il a habité à Joigny, avec son épouse et ses deux enfants pendant 45 ans. A la retraite depuis 1995, il aimait se cultiver (conférences, musées) et arpenter les rues de Joigny à pied ce qui lui permettait de s'arrêter fréquemment pour échanger avec les passants qui appréciaient sa pensée singulière et son humour.

Christian Laurence



Marie-Thérèse Millet, 17 mars 2018.

Mes souvenirs avec Marie-Thérèse remontent à 1962, nous arrivions de l'Est avec mon mari et mes quatre enfants.

Auparavant, j'avais appris combien Marie-Thérèse s'était investie dans la vie paroissiale : la tenue des registres, les permanences à Saint-Jean, la responsabilité des âmes vaillantes, du catéchisme...

Mais pour moi, trois points d'ancrage :

- La place Antoine Benoist où, après la montée de trois marches, nous accédions à l'atelier de son papa tailleur : machine à coudre, fers à repasser en fonte...
- Puis le chemin de la Charbonnière où, coiffée de son large chapeau de paille, Marie-Thérèse protégeait ses pauvres yeux ;
- Enfin, Saint-Jacques-Sainte-Thérèse, et là, je la revois chargée d'un sac contenant les cahiers d'orthographe qu'elle corrigeait chez elle et repartait le lendemain avec un sac un peu moins lourd délesté des fautes d'orthographe.

Les dernières années, ce fut Brienon, avec cette joie de parler avec la mémoire incarnée de toutes ces époques.

Au revoir, Marie-Thérèse, je vais ramener une poignée de terre meusienne, peut-être pas de la Woivre, que j'éparpillerai sur votre tombe et elle vous murmurerà « En passant par la Lorraine »...

Paule Blaison

23 mars 2018, Saint-André de Joigny

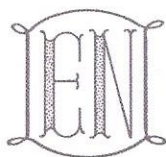
Ma quasi cousine, Marie-Thérèse.

Je ne connus Marie-Thérèse qu'en 2010, lorsqu'on me conseilla de la rencontrer afin d'obtenir des informations sur l'Institut Sainte-Alpais sur lequel j'effectuais alors des recherches². Elle avait, en effet, fréquenté cette institution de Joigny de l'enfance à l'âge adulte comme élève puis comme professeur de français et latin jusqu'en 1945 et en gardait la mémoire intacte.

Nous nous rencontrâmes très vite. Mais quel ne fut pas mon étonnement de constater que Marie-Thérèse avait été voisine et amie de ma grand'tante, Camille Chat, épouse Létoffé, dite *Mille*, lorsqu'elles habitaient toutes deux avec leur famille respective, rue Haute-pêcherie. S'ensuivirent des liens d'affection quasi filiale de ma part. Nos échanges, s'ils se concentrèrent un long moment sur l'Institut, sur les nombreuses photos d'élèves dont elle se rappelait jusqu'au surnom débordèrent bien vite sur nos cousineries familiales dont nous partagions les joies et les peines. Sa mémoire fit revivre le passé pour enrichir le présent jovinien, aussi bien historique que familial. Son souvenir reste vif auprès de ses chères élèves et de tous ceux qui l'ont côtoyée. Grâce à elle, aujourd'hui, les Joviniens en savent un peu plus de leur histoire et je me sens désormais un peu plus jovinienne. Merci, Marie-Thérèse !

Elisabeth Chat

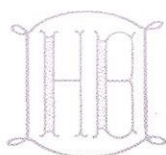
2. - Articles parus dans les *Echos de Joigny* n° 72 et 73.



Elisabeth Nicot, 20 janvier 2018

Une pensée particulière va à Elisabeth Nicot, décédée à 91 ans. Ancienne élève de l'Institut Sainte-Alpais ainsi que sa sœur, elle nous avait fait part avec humour de ses souvenirs pittoresques, avait fait don à l'ACEJ de documents précieux concernant l'histoire de l'Institut et accepté de poser pour *L'Écho de Joigny* N° 73.

Elisabeth Chat

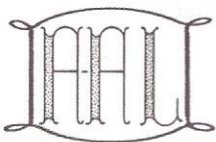


Hélène Bourgeois, 11 avril 2018

Le travail en atelier peinture, Hélène Bourgeois, lors de ses derniers jours d'activité professionnelle au poste de directrice d'école primaire, se souvenait avoir fait visiter l'exposition de juin 1976 à ses élèves, l'avant-dernier jour de classe. Elle en profita, désireuse de concrétiser son appétence naturelle pour le dessin, pour remplir un bulletin d'inscription. En octobre suivant, elle intégrait les cours de Christian Jarjaval et y resta beaucoup plus longtemps que son « professeur » avec joie.

Elle est inhumée à Chevillon, là où elle fut institutrice quelques années.

Maryse Cordier



Andrée Alexandre-Lhéritier, en littérature Alexandra Ythier

D'une enfance au Grand Longueron (commune de Champlay), Alexandra Ythier avait conservé l'amour de notre terroir et d'un univers villageois pittoresque. Élève au Lycée de Joigny, dans l'internat du château des Gondi, puis enseignante, elle porta longtemps en elle le goût de l'écriture, mais c'est à l'heure de la retraite qu'elle put pleinement s'y adonner, nous livrant une série d'ouvrages d'une grande sensibilité. Ce furent d'abord ses souvenirs d'enfance et de jeunesse en deux volumes : *Le Village sans clocher* (1987) puis *Le Chemin romain* (1991) que préfaça notre collègue et amie Ginette Barde. Entretemps, elle livrait un portrait subtil du peintre jovinien Jean-Marie Carrière, retraçant son parcours tel un roman vrai dans le bel album *Du soleil sur la Bourgogne* (1989). Ce furent ensuite ses romans *Stella di Niolo*, qui entraîna ses lecteurs en Corse, et les deux volumes consacrés au destin mouvementé d'une famille russe emportée dans les soubresauts de l'Histoire : *Des Ors et des Glaces* (2003). Un recueil poétique, *Lumière du Soir* (2002), préfacé par notre amie Colette Delabarre-Nicolas, rassemble des textes écrits au Grand Longueron durant plus de trente années.

Alexandra, comme elle aimait à se dénommer, s'est éteinte le 6 août 2018, dans sa 96^e année ; elle repose parmi les siens au cimetière de Champlay.

Jean-Luc Dauphin



Simone Fayadat, 13 août 2018

Fille d'instituteur, elle a pratiqué le métier paternel passionnément, d'abord au primaire puis au collège, particulièrement auprès d'élèves en difficulté. Avec et pour eux, elle mit au point des méthodes pédagogiques adaptées qui lui permirent d'obtenir des résultats positifs. Elle trouva dans cette tâche parfois ingrate de grandes satisfactions. Une autre activité de photographe amateur lui fit rejoindre un moment l'atelier photos de l'ACEJ. Agée de 96 ans, elle est décédée à Quimper, où elle repose.

Elisabeth Chat



Hélène Bourgeois Neige à Joigny (coll. part.)

Graphisme: Anne Duranton
Achevé d'imprimer en novembre 2018
sur les presses de l'imprimerie Laballery

58500 Clamecy

Dépôt légal: novembre 2018

Numéro d'impression: 810530

Imprimé en France

L'imprimerie Laballery est titulaire
de la marque Imprim'vert®

SOMMAIRE DU NUMÉRO 78

Éditorial

3

Études & Travaux

Monsieur Vincent chez nous, par Jean-Luc Dauphin 7

La seigneurie de Palteau de 1600 à 1662, par Etienne Meunier 19

Notre Dame des groseilles, par Jean-Luc Dauphin 37

Tentative de meurtre dans l'église de Poilly-sur-Tholon,
par Bernadette Chat 45

Etienne Ruffier, de Champlost, soldat de Napoléon,
évadé de Sibérie, par Pierre Glaizal 47

Louis-Marie de Cormenin et sa médaille subversive,
par Bernard Richard 67

Art brut jovinien, les Gadoues de l'abbé Merlange,
artiste en secret, par Ange Bizet, Elisabeth Chat, Jean-Luc Dauphin,
Michel Gouy, Gilles Lahuec. 77

Devinette

Défense aux bicyclettes de circuler sur les trottoirs,
par Elisabeth Chat 81

Vie de l'association en 2017

Moments partagés de 2017 83

Composition du Conseil d'Administration 2018 89

In memoriam 2017-2018 91
